**ASSOCIATION UNION SPORTIVE SANDILLONNAISE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**Procès verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire**

Le vendredi 10 novembre 2017, les membres de l’association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de Sandillon sur convocation écrite faite par le conseil d’administration et remise en main propre aux adhérents présents aux différents cours proposés et publiée sur le site de l’association.

L’assemblée est présidée par Mme GROUX Chantal en sa qualité de présidente assistée des membres du bureau.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui fait valoir les pouvoirs déposés auprès de l’association.

Ladite feuille de présence permet de constater que 47 membres de l’association sont présents, que 105 pouvoirs ont été remis.

En conséquence, selon l’article 8 de statuts de l’association qui prévoit ¼ des adhérents présents ou représentés pour que le quorum soit atteint, l’assemblée peut valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Rapport moral (compte rendu des activités) 2016/2017
2. Rapport financier (bilan et compte de résultat) 2016/2017
3. Prévisions d’activités et budget prévisionnel 2017/2018
4. Election du bureau

**Allocution de bienvenue** :

Mme GROUX Chantal, présidente de l’association, ouvre la séance et remercie les membres présents d’avoir bien voulu assister à cette assemblée.

Elle salue la présence de Michel HACAULT Président du Comité Départemental et de 3 de nos animatrices : Françoise MABON qui anime le cours de Danse du Monde le Mercredi matin, Danièle BRAUX qui anime 2 cours le Mardi matin et 1 le jeudi matin tous les 15 jours et enfin Isabelle MARMASSE qui anime 2 cours le Lundi soir et 2 le Mardi soir.

Avant d’entamer l’ordre du jour, elle soumet au vote le compte rendu de l’AG du 18 novembre 2016 qui était disponible sur le site ussgv3.com :**voté à l’unanimité**.

**Rapport moral de la Présidente** **: voté à l’unanimité**

La présidente donne lecture de son rapport moral pour l’exercice écoulé illustré par le document joint à la convocation :

*QUE DIRE DE LA SAISON DERNIERE ?*

*Nous avons clôturé la saison 2016 /2017 avec 304 adhérents soit 5 de moins que la saison précédente. Ce sont les 65 adhésions réalisées qui ont permis le maintien du nombre d’adhérents et qui justifient le recul du taux de fidélisation qui passe de 83,17 % à 78,62 %.*

 *Un effectif essentiellement féminin (18 messieurs sont néanmoins présents dont 10 pratiquent le YOGA).*

*249 de nos adhérents habitent Sandillon ce qui portent à 18,09 % le taux d’adhérents extérieurs à la commune ; Il était de22,65 % la saison précédente.*

*11 adhérentes ont moins de 18 ans, elles n’étaient que 6 en 2015/2016.*

*Depuis plusieurs années le fil conducteur de nos actions reste toujours le même :*

* *Etre à votre écoute afin de répondre à vos attentes pour que vous puissiez quel que soit votre âge vous faire plaisir en pratiquant une activité sportive en toute sécurité et convivialité.*
* *Jouer la carte de la diversité afin de susciter votre intérêt et éviter la lassitude.*
* *Tenter de rajeunir la population de nos adhérents en affichant au programme des disciplines très tendances comme AEROBOXE, ZUMBA, BODY CARDIO …*

 *Si l’ouverture d’un cours d’AEROBOXE a sans doute surpris quelques-unes, très vite Benjamin VIEIL a convaincu. (47 adhérents pratiquaient cette nouvelle discipline). Malheureusement Benjamin a été contraint de démissionner ; rupture des ligaments croisés du genou. Afin de limiter la procédure de remboursement et de décevoir le moins de monde possible une solution en interne a été recherchée. C’est Isabelle MARMASSE qui a repris les créneaux horaires avec 2 cours très cardio et dans l’ensemble cette solution a bien été admise.*

*Le 13 décembre, une séance découverte de gym pour les enfants de 3 à 6 ans avec goûter avait été proposée. Elle était animée par Isabelle MARMASSE. Malgré son succès, il n’y a pas suffisamment eu de préinscriptions (seulement 5) pour envisager la création de ce cours après les vacances de Noël et le projet a définitivement été abandonné par le bureau.*

*Si la saison 2015/2016 avait été marquée par la mise en place d’un tarif tenant compte du nombre de cours choisis entraînant une augmentation substantielle pour les personnes pratiquant plus de 3 cours par semaine. La saison 2016/2017 a, quant à elle, était marquée par l’embauche de 5 nouveaux animateurs :*

*Benjamin VIEIL dont j’ai déjà parlé, Samuel GRANDJEAN qui animait les 2 cours de Step du Mercredi soir et qui a dû lui aussi démissionner pour cause de santé. Il a été remplacé par Marion TAILLER à compter du 22 mars 2017. Jean Pierre TAUZI qui animait avec succès les cours de Zumba et de Body Cardio le Jeudi soir. Il a démissionné en fin de saison. Et enfin Irina SAINT ARROMAN qui animait et anime encore aujourd’hui les 3 cours proposés le lundi matin.*

 *A croire que les femmes sont plus résistantes que les Messieurs……*

*Régulièrement des achats sont faits :*

 *La présidente a été dotée d’un ordinateur portable.*

 *Nous avons remplacé la sono de la salle des fêtes qui présentait des défaillances et compléter le stock de matériel de la salle de tennis de table par l’achat de 30 élastibands force 7kg, 20 Ballons paille, 10 bâtons, 10 barres lestées 2kg, et 10 de 3kg.*

*Concernant les rendez conviviaux un seul était au programme.*

*Le 25 mars nous vous proposions une soirée déguisée sur le thème Tous en Hippies. Elle devait être accompagnée d’une paëlla géante. Mais compte tenu du peu d’inscrits nous avons dû l’annuler pas sans déception des membres du bureau qui avaient travaillé à son organisation.*

*Si nous faisons le maximum pour prendre en compte les remarques qui nous sont faites par les adhérents mais aussi par les animatrices, nos marges de manœuvre sont néanmoins limitées par les plannings des salles et par la disponibilité des membres du bureau qui n’est pas extensible à l’infini. Je me fais ici leur porte-parole pour vous dire que nous avons besoin de bras et surtout d’idées nouvelles pour faire vivre et progresser notre section. Vous souhaitez que votre association de gym perdure alors n’hésitez pas à vous engager.*

*Actuellement le conseil d’administration est composé de 12 membres. Malgré toutes les bonnes volontés présentes, il est indispensable d’y accueillir des personnes nouvelles : plusieurs membres sont là depuis très longtemps et aimerez pouvoir céder leur place. Déjà plusieurs départs ont été annoncés :*

*Véronique Mestrinaro au bureau depuis 17 ans. C’est notre spécialiste des courses pour nos rendez-vous conviviaux.*

*Christel Caballero au bureau depuis 16 ans, elle a occupé les postes de secrétaire, puis secrétaire adjointe et de correspondante des cours de STEP.*

*Valérie Robichon au bureau depuis le 2décembre 2005.*

*Frédérique Joseph au bureau depuis l’assemblée générale de l’année dernière et qui n’habite plus Sandillon.*

*Je voudrais les remercier pour leur participation depuis de nombreuses années à la vie de notre section.*

*Moi-même je cède le poste de Présidente que je tenais depuis 12 ans.*

*QUE DIRE DE LA SAISON EN COURS ?*

*Tout d’abord c’était la première fois qu’était organisée une séance de préinscriptions le 28 juin à laquelle ont répondu un bon nombre d’entre vous puis après le FORUM deux permanences le samedi matin ont été programmées les 23 et 30 septembre, ce qui a facilité le travail d’Isabelle et Monique qui mettent à jour nos fichiers d’adhérents et de messagerie. Et enfin une décision prise par le bureau de surtaxer de 5 € touteinscription enregistrée après le 30 septembre.*

 *C’est dommage à dire mais nous sommes obligées d’en arriver là, comme les contrôles intempestifs que nous faisons, pour nous assurer que tous les participants aux cours sont bien à jour de leur cotisation et ont bien fourni leur questionnaire de santé OU certificat médical qu’exige l’arrêté du 20 avril 2017 pour le renouvellement d’une licence sportive.*

*Notre planning : 26 heures de cours répartis sur 4 jours dont 9h en matinée proposés par 9 animatrices auxquelles je rends hommage pour le travail accompli. Pour plus de détail sur leur contenu n’hésitez pas à consulter notre site : USSGV3. e-monsite.com qui est une source de renseignement sur notre association.*

*La création de 2 nouveaux cours : Etirements et Taï Chi le Jeudi soir animés par Florence MAUPLOT qui ont du mal à prendre leur envol et qu’il a fallu installer au foyer du 3ème âge. A ce propos nous remercions vivement l’association des Pêcheurs qui a bien voulu changer le jour de sa réunion mensuelle pour que cette installation soit possible. Par contre le cours d’Etirements qu’elle anime le Mercredi matin ne cesse de progresser et compte près de 50 inscrits.*

*Un cours de Fit-ball en plus le mardi soir qui devait permettre de délester celui du Lundi (animés tous les deux par Isabelle MARMASSE) mais cela ne semble pas être gagné…. Le cours du Lundi reste vraiment surchargé pour ce type d’activité. Quant au Cardio Fun il rassemble plus de 50 personnes. C’est bien là le fait que les gyms tendances correspondent bien à une attente.*

*Les créneaux du jeudi soir tenus par Jean Pierre TAUZI ont été repris par Marion TAILLER qui anime un cours de LIA suivi d’un cours de Renforcement Musculaire Tonique avec un bon début de saison (25 adhérents présents dans chacun des cours). C’est Christine VENOT qui n’est pas membre du bureau qui assure le relais.*

*A noter que le cours de COUNTRY qui a changé de jour Mardi au Lieu de Jeudi et de salle puisqu’il est installé au foyer s’est renforcé de 7 adhésions dont 2 messieurs et compte à ce jour 14 membres. L’animatrice Patricia MOUNIER ne pouvant l’animer que tous les 15 jours ; Je tiens à Remercier les deux adhérentes Mme RIBRAG Francine et LEROUX Martine qui assure le relais bénévolement en programmant une séance de révision entre 2 cours.*

*A noter aussi que le cours de DANSE du MONDE très convivial rencontre un franc succès avec 20 participants et que son effectif s’est lui aussi renforcé de 4 adhésions. Comme à son habitude Françoise rassemblera ses élèves pour un soizic folk les 12 décembre et 26 juin prochain. Elle organisera un grand atelier danses d’Israël du 23 au 25 février. Là aussi Ghislaine DESPAX joue le rôle de responsable de cours sans être membre du bureau. Comme Brigitte DELMOTTE au yoga ou Claudette BERGE au cours de Danièle BRAUX.*

 *Depuis quelques années une ambiance conviviale s’est installée dans les 2 cours animés par Danièle le mardi matin et depuis la saison dernière 2 sorties restaurant sont organisées dans l’année afin de réunir les 2 groupes. Cette saison le 1errendez-vous est fixé le 30 janvier dans la petite salle des fêtes où les convives pourront apprécier le repas préparé par un traiteur et le prochain se tiendra en fin de saison.*

*Le 25 novembre prochain le COMITE DEPARTEMENTAL tiendra son assemblée générale à LA CHAPELLE ST MESMIN (salle du Plessis des hauts 14h15). Bien sûr les dirigeants de clubs y sont conviés comme tous les animateurs mais aussi les licenciés qui s’intéressent à la vie des instances fédérales.*

*Vous voudrez bien noté que nous fêterons la fin de saison le 15 juin autour d’un apéritif dinatoire.*

*Et pour conclure je me fais porte-parole du souhait le plus cher de tous les membres du bureau :*

*« Soyez conscients d’être membre d’une association gérée par des bénévoles, conduisez-vous comme membre et non comme client ».*

*A ce jour nous comptabilisons 274 adhérents soit 9 DE MOINS à la même date mais rien de dramatique.*

Mme Chantal GROUX laisse la parole à Mme Isabelle BRUNEAU, trésorière afin de commenter le rapport financier.

**Rapport et compte-rendu financier :**

Création d’un fond associatif pour alimenter une réserve de trésorerie : adopté à l’unanimité

Compte de résultat 2016 /2017 voté à l’unanimité

Bilan 2016/2017 : Voté à l’unanimité

Budgets Prévisionnels 2017 /2018 et 2018/2019 votés à l’unanimité.

**Election du bureau :**

8 Candidatures pour rentrer au bureau : CHATEL Agnès, DESPAX Ghislaine, GIRAUX Monique, GUTIN Marie-Josephe, LEROUX Martine, SAMITIER Patricia, DRUET Christine, ROZE Christiane.

**Questions diverses :**

Question de Martine LEROUX : Pose le problème de la salle pour le cours de Country. En disant qu’elle avait prévu de faire de la publicité pour grossir le groupe mais compte tenu de la taille de la salle du foyer il n’y a plus beaucoup de possibilités.

Monsieur MALBO qui est arrivé à ce moment-là a répondu qu’il n’y aura pas de salle nouvelle mais qu’une réflexion est à l’étude avec le basket pour essayer de nous libérer un créneau dans la grande salle du gymnase. Affaire à suivre…………..

Aura-t-on bientôt une clef de la salle du foyer. Oui elle a été commandée auprès de la Mairie qui a des problèmes avec le Fournisseur.

Avez-vous prévu une date pour organiser un bal country ? Réponse de la trésorière : Non le dernier nous a coûté 500 €. La présidente précise que la date était mal choisie. Nous avions voulu fêter la Saint Patrick …… La population qui fréquente ce type de bal a des exigences particulières et tout le monde n’apprécie pas forcément les ballades irlandaises d’autre part les cours de COUNTRY se sont multipliés dans les communes avoisinantes et il est de tradition de faire des échanges par le biais des bals…… De plus si l’on regarde le calendrier des bals COUNTRY dans le Loiret, il n’est pas rare de voir plusieurs bals à la même date.

**Clôture de l’assemblé générale ordinaire**

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Chantal GROUX déclare la séance levée et invite les présents à partager le verre de l’amitié.

Fait à SANDILLON

Le

La Présidente

La Secrétaire